L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 11 JANVIER, 1884. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEFENDEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans la passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 9ème jour de février, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont matériquant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection de taxes assessées dans l'année 1883, ensemble avec les intérêts y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusaqu'à complet paiement et tous les frais.

POWERS, SAMUEL.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et l'avenue Marley, désigné comme l'Ilot No. 12; le dit lot No. 13 mesurant 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburg, Seizième, St. Pierre, Martha et Mary, désigné comme l'Ilot No. 23.

POWERS, SAMUEL.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Shell Road, Dix septième, St. Mary et Martha, désigné comme l'Ilot No. 4, à Greenville ou Marleyville.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburg, Quinzième, St. Pierre et Marley avenue (Greenville ou Marleyville), désigné comme l'Ilot No. 7; le dit lot No. 7 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

POWERS, SAM'L.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St. Pierre et Marley avenue (Greenville ou Marleyville), désigné comme l'Ilot No. 7; le dit lot No. 7 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

POWERS, SAM'L.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St. Pierre, Martha et Mary, désigné comme l'Ilot No. 20; le dit lot No. 20 mesure 250 pieds de face sur une profondeur 300 pieds.

PRICE, MME JOS.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situées dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Lower Line et Prytania, désigné comme l'Ilot No. 9; le dit Ilot No. 9 mesurant 250 pieds de face sur une profondeur 300 pieds.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et l'avenue Marley, désigné comme l'Ilot No. 12; le dit Ilot No. 13 mesurant 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburg, Saizième, St. Pierre, Martha et Mary, désigné comme l'Ilot No. 23.

POWERS, SAMUEL.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Shell Road, Dix septième, St. Mary et Martha, désigné comme l'Ilot No. 4, à Greenville ou Marleyville.

PATTISON, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Edinburg, Quinzième, St. Pierre et Marley avenue (Greenville ou Marleyville), désigné comme l'Ilot No. 7; le dit Ilot No. 7 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

POWERS, SAM'L.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St. Pierre, Martha et Mary, désigné comme l'Ilot No. 20; le dit Ilot No. 20 mesurant 250 pieds de face sur une profondeur 300 pieds.

PHILIPS, P. T.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Pitt, Prytania, Avenue Napoléon et Berlin, désigné comme les lots No. 13 de l'Ilot No. 388; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Prytania sur 110 pieds de profondeur.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Denis, St. Patrick, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 499.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 500.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 502.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 543.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 544.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 545.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 546.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 547.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 548.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 549.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 550.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 551.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadiz et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 552.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 553.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 554.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 555.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 556.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 557.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 558.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 559.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 560.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 561.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 562.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 563.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 564.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 565.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 566.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 567.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 568.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 569.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 570.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 571.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 572.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 573.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 574.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 575.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 576.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 577.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 578.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 579.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 580.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 581.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 582.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 583.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 584.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 585.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 586.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 587.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 588.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 589.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 590.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 591.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 592.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 593.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 594.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 595.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 596.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 597.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 598.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 599.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 600.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 601.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 602.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 603.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 604.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 605.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 606.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 607.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 608.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 609.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 610.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 611.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 612.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 613.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 614.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 615.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 616.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 617.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 618.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 619.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 620.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 621.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 622.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 623.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 624.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 625.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 626.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 627.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 628.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 629.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 630.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 631.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 632.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 633.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 634.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 635.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 636.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 637.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 638.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 639.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 640.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean Baptiste, Doublons et Jéna, désigné comme l'Ilot No. 641.

PALMER, E. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues